

o.222.ETH
o.253.2 AFR

A.
BBP/cs

Le 9 septembre 1975

Note au Chef du Département

Visite de M. Eteki Mboumoua
Secrétaire général OUA, 11.9.1975 :
situation en Erythrée

Par télégramme du 29 août, complétant les informations transmises par un délégué du CICR détaché en mission spéciale en Ethiopie, l'Ambassadeur Exchaquet a attiré notre attention sur la situation qui règne en Erythrée où, de toute évidence, les autorités éthiopiennes cherchent la solution du problème de sécession par la famine. Nous citons un extrait de cette dépêche :

" ... Toute assistance alimentaire par association étrangère ou religieuse est refusée par le gouvernement. Les récoltes en Erythrée représentent cette année le 60% de celles de l'année dernière. Les importations de denrées alimentaires normales ont cessé. Selon informations ambassadeur Grande-Bretagne, il y aurait à Addis outre 900 prisonniers politiques érythréens quelques centaines prisonniers ancien régime et 200 étudiants. Les ambassadeurs africains de même que le Secrétaire général de l'OUA sont très préoccupés par la situation. L'ambassadeur de l'Egypte, Bassiouny, ancien représentant de l'OUA à Genève, tente obtenir consentement de ses collègues africains pour appel au CICR ..."

Alors que le Secrétaire permanent du Ministère des affaires étrangères a répondu à M. Exchaquet que l'envoi d'un représentant du CICR "était inutile pour le moment", notre ambassadeur estime qu'un "nouvel effort du CICR en Ethiopie paraîtrait néanmoins indiqué pour l'opinion publique africaine".

- 2 -

Après examen attentif de cette recommandation, le CICR a pris la décision temporaire de ne pas détacher un membre du Comité à Addis Abéba pour l'instant. On craint en effet à Genève que ce représentant ne soit simplement pas reçu, ceci d'autant plus que des festivités prolongées doivent marquer le premier anniversaire de la destitution de l'Empereur.

Par contre, si les démarches de l'ambassadeur RAU Bassiounny aboutissent à un appel du Corps diplomatique et de l'OUA au CICR, ce dernier reviendra sur sa décision et déléguera rapidement à Addis Abéba un membre du Comité.

Direction
des organisations internationales



René Keller